

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME VINGT ET UNIÈME

Fascicule II

1902

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON & C^{ie}, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1902

COMMUNICATION

**L'ANTHROPOLOGIE AU CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES
DE LA SORBONNE***Du 1^{er} au 6 avril 1902.*

PAR M. E. CHANTRE.

Bien que ne figurant pas dans le programme officiel de ce Congrès, l'anthropologie y a été représentée par plusieurs communications de quelque importance dans deux sections. Dans celle d'archéologie d'abord, puis dans celle de la géographie historique et descriptive.

Dans la première, on a entendu un rapport de M. Arnaud d'Agnel de la Société de statistique de Marseille sur un groupe de dix stations préhistoriques, sans doute néolithiques, découvertes récemment sur le plateau des Claparèdes, puis une note sur le tumulus Hallstahen à Minot (Côte-d'Or), due à M. Henry Corot de Savoisy. Enfin la description d'une station de l'époque de Chelles dans le Morvan, par M. l'abbé Parat, le paléontologue bien connu de l'Yonne.

M. Chauvet de Ruffie a fait connaître deux sibles du type de la Tène découvertes dans des stations gauloises de la Charente et M. Moulin a présenté les résultats de ses fouilles dans les grottes de Châteaudouble, près de Draguignan, dont les dépôts paraissent remonter à l'époque du Moustier.

Dans la section de géographie historique et descriptive, M. le Dr Hammy a présenté une carte archéologique de l'Orénoque sur laquelle sont représentés par des signes conventionnels la plupart des monuments anciens, découverts dans cette vaste région, y compris les sculptures rupestres qui y ont été signalées.

M. le capitaine Demian a fait un brillant exposé de la célèbre question, tant de fois déjà discutée, de l'origine asiatique ou plutôt

caucasique des Hères d'Europe. On sait que la base de ce système porte essentiellement sur la toponymie et principalement sur la toponymie fluviale.

M. Jacquot a envoyé un mémoire sur le tatouage en Algérie, puis MM. Lafay et Let ont adressé à la section une carte archéologique de l'arrondissement de Mâcon, principalement à l'âge de la pierre.

Enfin, M. Chantre, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, a présenté, en son nom et en celui de M. Claudius Savoye, son collaborateur, la carte du département de Saône-et-Loire au 1/80.000 montrant la distribution géographique des dépôts alluviers, cavernes, abris sous roche, etc., ayant renfermé des restes de l'homme à l'époque quaternaire, ainsi que des stations, ateliers, camps retranchés, monuments funéraires de l'âge de la pierre polie, de l'âge bronze et de l'âge du fer. Cette carte fait suite à celle que M. Chantre a publiée du Dauphiné et celle que M. Savoye a donnée du Beaujolais. Comme celles-ci, la carte de Saône-et-Loire est accompagnée d'un texte explicatif et descriptif ainsi que d'une statistique alphabétique par localité. Elle comprend 331 indications réparties sur 179 communes. Ces indications se décomposent ainsi : 65 appartiennent à la période paléolithique dont 7 préglaciaires ; 212 à la période néolithique ; 44 à l'âge du bronze ; 16 à l'âge de fer prégaulois et 14 à des époques indéterminées ou incertaines.

Le département de Saône-et-Loire peut donc compter parmi les plus riches en vestiges des temps préhistoriques.

Toutes les époques de l'âge de la pierre y sont, en effet, représentées, depuis celles de Chelles (Châlons, Chânes, etc.) jusqu'à celle de Robenhausen (Chassey, Bully, Decize, etc.).

L'époque des métaux est représentée par des dépôts de l'âge du bronze (Anzy-le-Duc, Curgy, etc.) et par des tombelles du premier âge du fer (Ige, Verze, Prety, etc.).